



Conseils colocation non déclaré et paiement taxe habitation

Par **deydey94**, le **18/05/2015** à **05:14**

bonjour j'ai besoin d'un conseil concernant une ex-colocataire propriétaire de sa maison, qui ne m'a jamais déclaré ni fait aucun documents la seule chose prouvant le paiement du loyer d'une chambre meublée sont mes relevés de compte, mais elle me demande le remboursement d'une taxe d'habitation sur 2 ans et évidemment sans en faire la déclaration et en lui donnant la moitié de la somme déjà payé!

comment puis je m'acquitter de cette dette officiellement (document à l'appui)? afin de ne pas avoir de problème d'impayé avec les impôts sans lui donner directement car je ne lui fait pas confiance

en mai 2012 alors que je vie chez mes parents, je vais chez mon amie qui vient de rompre et qui me demande de rester quelque temps chez elle dans la chambre d'amie pour lui remonter le moral, après la fin du mois je décide de lui donner une participation financière de 200€ de faire des courses et de payer la moitié de l'électricité, gaz etc...(environ 250€ à 300€) ainsi que les mois suivants ou je donne parfois 300€.

les vacances d'été passe et elle me demande si je peux rester car étant dans cette situation l'aide financière que je lui ai apporté l'a beaucoup aidé à cause de son crédit, j'hésite beaucoup car mon travail est assez loin et je ne peux pas payé un loyer plus important alors que je serai plusieurs jours voir plusieurs semaines en déplacement, nous avons donc décidé de garder cette arrangement mensuel financier sans faire de documents.

mes parents on donc décidé de ne plus me déclaré étant "locataire" de cette chambre, malheureusement mon amie ne souhaitez pas faire de documents je n'avez donc ni bail ni quittance de loyer ni attestation d'hébergement et ceux malgré de nombreuses demande de ma part car elle ne souhaitait pas payer d'impôts supplémentaire, au moments de déclaré mes impôts pour 2013 on ma conseillé de m'adresser à une association pour avoir une boîte postale et une adresse de domiciliation, pour cette raison je n'ai pas reçu de taxe d'habitation. la situation se dégrade petit à petit au fil des mois elle a rencontré quelqu'un qui s'installe dans la maison sans payer de facture nous partageons alors en 2 des factures qui ont pratiquement doublés malgré les nombreuses absences pour mon travail et en avril elle m'annonce que je doit libérer la chambre je déménage alors en mai 2014

mais depuis le mois de septembre 2014 elle me demande de lui rembourser (directement) la moitié d'une somme déjà payé de la taxe d'habitation et ceux pour 2 années!

sachant que je ne veux pas me retrouver à nouveaux dans cette situation difficile sans aucun documents, je souhaite savoir ou me rendre et comment payer la moitié de cette taxe d'habitation document à l'appui pour qu'elle puisse se faire remboursé légalement. par ce que je veux parfaitement payer ma part mais j'ai vraiment peur qu'elle "empoche"

l'argent sans le déclaré.

je vous remercie par avance

Cordialement

A